



Commune de Léaz

Envoyé en préfecture le 15/11/2022

Reçu en préfecture le 15/11/2022

Affiché le



ID : 001-210102091-20221114-2022_35DEL-DE

N°35/2022

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 14 novembre 2022

Date la convocation du Conseil municipal : 10 novembre 2022

Nombre de conseillers municipaux : 14

Maire : Christine BLANC

Secrétaire élu : Pierre-Luc CHATAIGNON

Présents : Christine BLANC – Valérie MAYOR - Valérie LOUBET – Emelyne ETIENNE - Pierre-Luc CHATAIGNON - Norbert GILBRIN - Kévin FAVRE - Séverine VIRLOUVET - Christophe ETIENNE-AUGUSTIN -

Absents excusés : Loïc NORMANT donne pouvoir à Valérie MAYOR - Nicolas BUGNOT donne pouvoir à Christine BLANC – Johann BRESSON -

Absents : Thierry GUICHARD - Helena REBOULET -

Objet : DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 3

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Vu le budget de la commune de Léaz,

Madame la Maire

PROPOSE au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2022

FONCTIONNEMENT				
Article	Chapitre		Dépenses	Recettes
60631	011	Fournitures d'entretien	2 200.00	
615228	011	Autres bâtiments	350.00	
63512	011	Taxes foncière	22.00	
615231	011	Voirie	-2 572.00	
			0.00	0.00
INVESTISSEMENT				
Article	Chapitre		Dépenses	Recettes
2135	21	Inst.géné.agenc.aména.cons	-1 200.00	
2158	21	Autres matériels et outillages	1 200.00	
			0.00	0.00

Après en avoir délibéré à main levée, le conseil municipal à l'unanimité :

- ACCEPTE la décision Budgétaire N°3 énoncée ci-avant
- DIT qu'un exemplaire de la présente sera adressé à la trésorerie de Gex

La présente délibération est transmise à Madame la Sous-Préfète de Gex, et publiée selon la réglementation en vigueur.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.



Le Maire,
Christine BLANC